



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

## Trentième session

**Antalya (Turquie), 4-6 mai 2016**

### **Allocution du Président de la vingt-neuvième session de la Conférence régionale pour l'Europe**

*Monsieur le Directeur général de la FAO,  
Mesdames et messieurs les ministres,  
Mesdames et messieurs les ambassadeurs,  
Mesdames et Messieurs les délégués,  
Honorables invités,  
Mesdames et messieurs,*

1. Je tiens avant tout à exprimer au Gouvernement turc, et en particulier au peuple turc, ma gratitude pour leur accueil chaleureux. C'est un honneur pour moi de prendre la parole à cette trentième session, au nom du Président de la vingt-neuvième session de la Conférence régionale pour l'Europe.
2. J'aimerais saisir cette occasion pour assurer la transition entre la vingt-neuvième session de la Conférence régionale, qui s'est tenue à Bucarest, et la trentième session qui s'ouvre aujourd'hui à Antalya.
3. La Conférence a formulé des recommandations très importantes concernant les questions relatives d'une part au Programme et au budget, et d'autre part aux politiques et réglementations mondiales et régionales, recommandations dont j'ai fait part, respectivement, au Conseil de la FAO à sa cent quarante-neuvième session, en juin 2014, et à la Conférence de la FAO à sa trente-neuvième session, en juin 2015.
4. J'axerai aujourd'hui ma présentation sur la suite donnée aux recommandations de la vingt-neuvième session de la Conférence régionale pour l'Europe.

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*



mp191

5. À sa cent-quarante neuvième session, le Conseil a approuvé<sup>1</sup> les **activités prioritaires de la FAO dans la région**. Dans ce contexte, le Conseil:

- a constaté que les priorités régionales pour les travaux menés par la FAO dans la région en 2014-2015 étaient pertinentes et que ces priorités étaient étroitement alignées sur les nouveaux objectifs stratégiques de la FAO;
- s'est déclaré favorable aux deux initiatives régionales suivantes: i) Autonomisation des petits agriculteurs et des petites exploitations familiales aux fins de l'amélioration des moyens d'existence ruraux et de la réduction de la pauvreté; et ii) Commerce agroalimentaire et intégration régionale;
- a approuvé les autres grands domaines d'activité dans la région: lutte contre les maladies des animaux et les ravageurs des plantes et gestion des risques et des situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments; gestion des ressources naturelles; et conservation et utilisation durable des ressources phytogénétiques et zoogénétiques;
- a demandé instamment à la FAO de concentrer ses activités dans les domaines où elle possède un avantage comparatif, en particulier la diffusion de connaissances et d'avis en matière de politiques, l'assistance technique, le renforcement des capacités et l'appui à la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire;
- a souligné que la FAO pouvait exercer efficacement son rôle de chef de file et nouer des partenariats avec d'autres organisations dans les domaines relevant de son mandat;
- a indiqué que les activités de la FAO devaient dûment tenir compte de questions de portée générale telles que l'égalité hommes-femmes, les jeunes ruraux et les populations autochtones.

6. Je suis heureux de constater, comme suite à ces recommandations, que le point 10 de l'ordre du jour, *Résultats de la mise en œuvre du Programme de travail et budget 2014-2015*, témoigne des très bons résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre des initiatives régionales, et que l'Initiative régionale 1 (Autonomisation des petits agriculteurs et des petites exploitations familiales en Europe et en Asie) a contribué à promouvoir les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

7. L'Initiative régionale 2 (Commerce agroalimentaire et intégration régionale) a quant à elle permis l'élaboration d'un important cours de formation en ligne sur l'adhésion à l'OMC et la mise en place dans la région d'un réseau d'experts en matière de politiques agricoles et commerciales.

8. **S'agissant des débats relatifs à la décentralisation et au Réseau de bureaux décentralisés**, le Conseil a approuvé les conclusions par région, que j'aimerais rappeler afin d'établir le lien avec notre propos du jour:

- les mesures engagées pour renforcer les capacités au sein des bureaux décentralisés grâce à un examen des panaches de compétences;
- les mesures prises pour renforcer les capacités dans les bureaux de pays et l'accent placé sur 12 pays prioritaires;
- la création de deux bureaux de représentants à part entière de la FAO au Kirghizistan et au Tadjikistan et de deux postes d'assistants du Représentant régional de la FAO en République de Moldova et en Ouzbékistan;
- l'établissement d'une présence de la FAO en Albanie.

9. Les résultats obtenus dans ce contexte, comme la création et l'ouverture de représentations de la FAO à accréditation multiple en Albanie, en République de Moldova et en Ouzbékistan, la récente ouverture de bureaux de liaison et de partenariat en Azerbaïdjan et au Kazakhstan, et enfin

<sup>1</sup> CL149/REP, <http://www.fao.org/3/a-mk880f.pdf>, paragraphes 8 et 13-37.

l'établissement d'un bureau de liaison en Fédération de Russie, seront présentés au titre du point 9 de notre ordre du jour.

10. **En outre, à la suite de la décision prise par la** Commission européenne d'agriculture (CEA), à sa trente-huitième session, de tenir ses futures sessions indépendamment de celles de la Conférence régionale pour l'Europe, la trente-neuvième session de la CEA a été organisée en septembre 2015 à Budapest et a ainsi contribué à la préparation technique de cette trentième session de la Conférence régionale.

11. Dans ce cadre, j'aimerais souligner que la décision prise par la Commission européenne consultative pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures (CECPAI) à sa vingt-huitième session et par la Commission européenne des forêts (CEF) à sa trente-huitième session de faire rapport à la Conférence régionale pour l'Europe (décision présentée aux points 13 et 14 de l'ordre du jour), a donné lieu à une plus grande cohérence dans la programmation et l'établissement de priorités pour la région.

12. **Le Conseil a également approuvé les recommandations de la Conférence régionale pour l'Europe concernant le Programme de travail pluriannuel**, ce qui met également en lumière l'interaction étroite qui existe entre le Comité exécutif de la CEA et le Groupe régional européen. Des consultations régulières avec ce dernier ont été tenues, au cours desquelles le Président du Comité exécutif de la CEA a informé le Groupe régional des conclusions de la session du Comité exécutif.

*Excellences,*

*Mesdames et Messieurs,*

13. J'ai également assisté à la trente-neuvième session de la Conférence de la FAO, qui a approuvé le rapport de la vingt-neuvième session de la Conférence régionale européenne et a pris note des recommandations qui y étaient formulées<sup>2</sup>.

14. **S'agissant de la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région, y compris sous l'angle des nouvelles perspectives**, les principales recommandations étaient les suivantes:

- la Conférence régionale a rappelé que les pays ont avant tout la responsabilité d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle nationale et les a encouragés à concentrer suffisamment d'efforts sur la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi que sur l'agriculture;
- elle a recommandé d'adopter une approche multipartenaires avec toutes les parties prenantes, y compris la société civile et le secteur privé;
- elle est convenue de l'importance du renforcement des exploitations familiales à l'appui du développement de l'agriculture.

15. J'aimerais souligner que dans certains pays, au Tadjikistan par exemple, un appui a été fourni en vue de l'amélioration de la qualité des données et informations relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition. La FAO a également contribué aux activités du groupe de travail technique sur le renforcement de la nutrition.

16. **S'agissant de la réduction des pertes et du gaspillage alimentaire en Europe et en Asie centrale**, la Conférence régionale:

- a reconnu que les pertes et gaspillages de produits alimentaires avaient de graves répercussions sur la faim et la malnutrition;
- est convenue que la réduction des pertes et gaspillages de produits alimentaires était étroitement liée au droit à une alimentation adéquate pour tous;

---

<sup>2</sup> C2015/REP <http://www.fao.org/3/a-mo153f.pdf>, paragraphe 36.

- a faite sienne la proposition selon laquelle la FAO doit continuer à combler les lacunes existant au niveau des données et des statistiques disponibles sur les pertes et gaspillages de produits alimentaires;
- a faite sienne la proposition selon laquelle la FAO, en coopération avec les donateurs, continuerait d'aider les pays membres à favoriser l'inclusion des petits exploitants dans les chaînes de valeur afin de réduire les pertes de produits alimentaires.

17. Sur ce point, j'ajouterais que l'Initiative régionale 1 (Autonomisation des petits agriculteurs et des petites exploitations familiales en Europe et en Asie centrale) a permis de renforcer les capacités des petits exploitants en matière d'intégration aux chaînes de valeur.

18. **Concernant l'Année internationale de l'agriculture familiale**, les recommandations principales sont les suivantes:

- la Conférence a pris note du fait qu'il fallait établir un environnement porteur et des cadres juridiques favorables, garantir l'accès aux ressources naturelles et à l'aide financière, et proposer des programmes de formation;
- elle a considéré que l'agriculture familiale était cruciale pour la durabilité de l'agriculture et la préservation des ressources naturelles et du patrimoine culturel;
- elle a réaffirmé l'importance de l'agriculture familiale d'un point de vue économique, socioculturel et environnemental, et a appelé à placer l'agriculture familiale au cœur des politiques de développement agricole et rural.

19. Il convient de noter que plusieurs événements de promotion de l'agriculture familiale ont été organisés dans la région en 2014, et que l'Initiative régionale 1 a permis de renforcer les capacités des organisations rurales et d'améliorer l'égalité d'accès aux emplois pour les hommes et les femmes. La FAO a apporté son appui, sur le plan politique, aux réformes agraires en Albanie, en ex-République yougoslave de Macédoine et au Monténégro, dans le contexte de l'élaboration de leurs stratégies nationales relatives à l'agriculture et au développement rural.

*Excellences,  
Mesdames et Messieurs,*

20. La région Europe et Asie centrale est très hétérogène, ce qui rend le travail de l'Organisation aussi difficile que riche en possibilités.

21. Nous devons concentrer nos efforts sur les possibilités de renforcement des partenariats dans la région, avec la société civile mais aussi avec le secteur privé.

22. Je me réjouis de constater que des représentants de la société civile et du secteur privé sont présents à cette Conférence régionale; les liens établis avec ces partenaires sont essentiels pour les activités que l'Organisation entend mener à l'avenir.

23. Mais il est tout aussi important que nous continuions à renforcer les partenariats entre nous, membres.

24. La consultation organisée en mai 2015 à Budapest témoigne de cette volonté de transparence et d'ouverture. Je crois qu'elle a fait la preuve de son utilité et l'ordre du jour de la présente Conférence régionale en est issu. Je souhaite encourager l'Organisation et le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale à continuer à appliquer cette approche dans le contexte d'une utilisation efficiente et efficace des ressources.

25. Pour conclure, j'aimerais tourner mon regard vers l'avenir, et insister sur le rôle de facilitateur du Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale, un rôle crucial en ce qui concerne l'utilisation des connaissances existantes, la coopération, le dialogue et les actions d'appui. Les partenaires sont les

États Membres d'Europe orientale et d'Europe occidentale ainsi que le secteur privé et la société civile.

*Mesdames et messieurs, encore un dernier point*

26. Si nous voulons que nos conseils soient utiles, il est important que nos décisions et nos recommandations soient claires, précises et tournées vers l'avenir.

27. Au nom du Président de la vingt-neuvième session de la Conférence régionale pour l'Afrique, je vous remercie pour votre attention. Permettez-moi également d'adresser des remerciements au Secrétariat pour la qualité et l'efficacité de son appui et le travail effectué jusqu'ici. J'espère que ces deux journées seront l'occasion de débats fructueux.

*Je vous remercie de votre attention.*